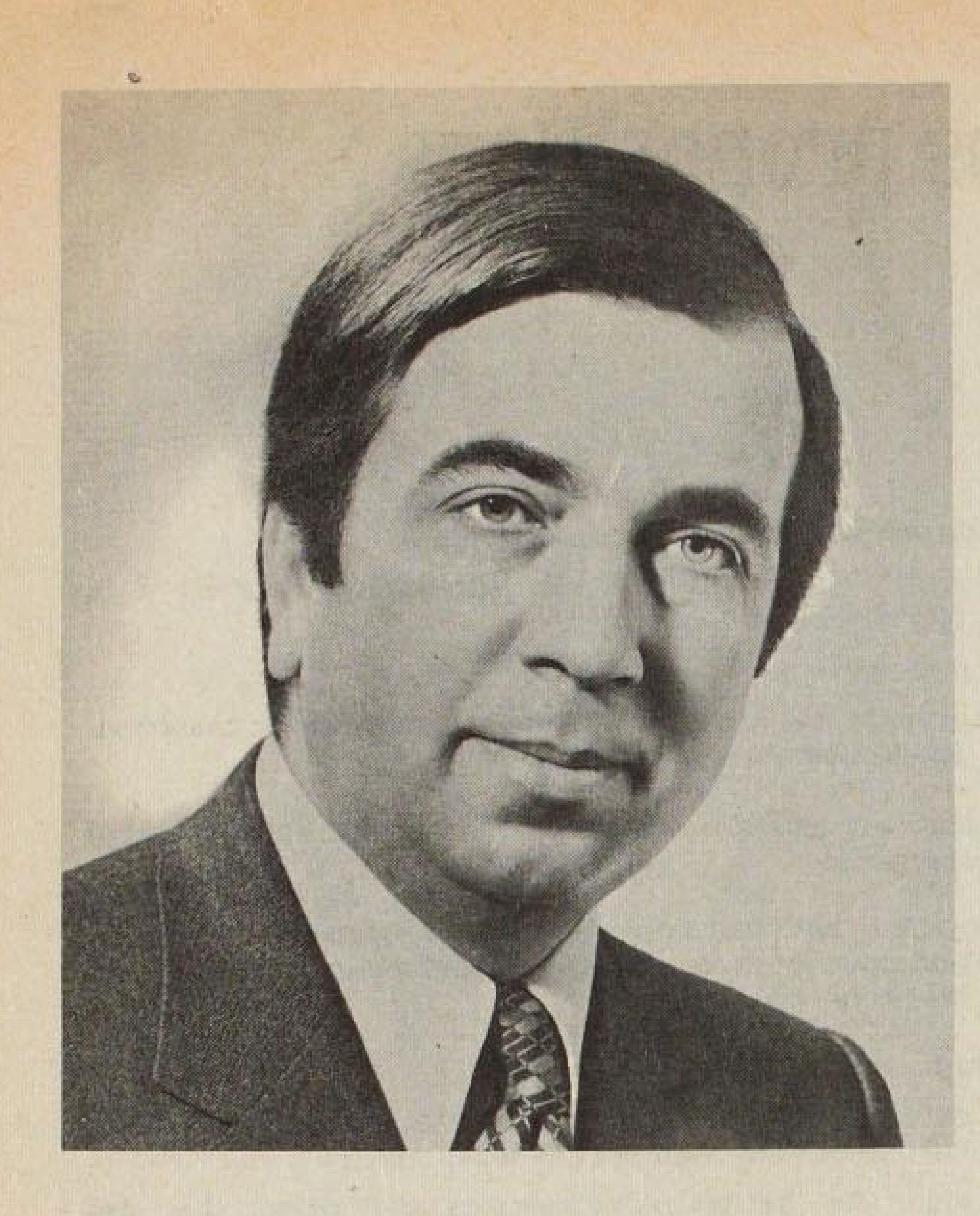


40 ans — Marié, trois enfants
Avocat au Barreau de Paris

Républicain indépendant
(Président Valéry Giscard d'Estaing)
investi par l'U.R.P.

UN HOMME NOUVEAU
POUR UNE
MAJORITE NOUVELLE

UN HOMME INTEGRE
POUR VOUS
REPRESENTER

LIBRE
POUR CONTROLER
l'action des Gouvernants
et des Administrations

INDEPENDANT
POUR VOUS
DEFENDRE

VOTEZ
SECURITE - PROGRES

VOTEZ

Jean-Marc VARAUT

Charles MINASSIAN
Candidat suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La France bouge. La France change. On assiste au réveil économique de la France. L'amélioration continue de la condition de vie des Français — mais il y a encore trop d'oubliés du progrès — une véritable révolution sociale, silencieuse, mais certaine, en sont les conséquences visibles.

Nous serons en 1980 le premier pays industriel d'Europe. En même temps, les Français atteindront le niveau de vie des Suisses et des Suédois. Les Américains le savent et le disent. Pas les Français.

La stabilité des Institutions qui permet au Gouvernement d'agir, la fermeté du Président de la République à poursuivre les grandes options qu'il a reçu du pays mandat d'accomplir, le rôle éminent joué par Valéry GISCARD D'ESTAING ont permis ce progrès.

Mais, si le progrès économique a fait disparaître de la grande discussion nationale que constitue un débat électoral, deux des maîtres-mots bien connus des Français : **le déficit et le chômage**, ce résultat, difficile à obtenir, est toujours fragile à préserver. L'expansion, le plein emploi et l'équilibre extérieur peuvent être remis en cause. Au moment, où pour la première fois depuis un siècle la France rejoint les nations avancées, les Français ont le choix, les 4 et 11 mars, de retourner cette situation par leur abstention ou par leur vote.

Pour continuer sur la voie du progrès économique et social, il faut refuser **l'aventurisme** que propose le programme commun, aux initiales curieusement révélatrices : P.C.

— On ne peut multiplier les dépenses, spolier les actionnaires, nationaliser le crédit, entreprendre la confiscation des entreprises privées, alourdir la fiscalité, et en même temps, maintenir le taux de croissance et poursuivre la construction européenne. Le chômage et le déficit seront les fruits de cette expérience qui a partout échoué.

La crise constitutionnelle et la crise économique comme au Chili, la mise en cause de nos libertés, et l'inféodation à la Russie Soviétique, comme partout où le Parti Communiste parvient au pouvoir, en seront les conséquences.

Mais qui de nous n'éprouve, avec la certitude qu'il faut résister au vertige de l'aventure, le besoin d'un **changement** ? L'exercice trop solitaire du pouvoir politique, l'emprise croissante des technocrates, le défaut d'initiative et de contrôle des parlementaires, le national-affairisme et ses scandales, l'absence de participation dans la vie publique et les entreprises, les injustices sociales qui se multiplient avec le progrès en sont les causes.

Il faut donner une dimension sociale nouvelle à notre développement économique, **et l'accompagner d'un développement parallèle** des libertés réelles, de l'égalité des chances, de la participation des citoyens **aux décisions qui le concernent**, et du contrôle **parlementaire de l'action des gouvernants, et des administrations.**

Pour cela, le seul changement, qui ne soit pas un renversement, est le renouvellement des hommes. **Les « primaires » de la XIIIe circonscription vous évitent la « carte forcée ». Sans heurt, sans secousse, en déléguant à l'Assemblée Nationale**, une majorité nouvelle, réformiste, libérale et progressiste, avec **Valéry GISCARD D'ESTAING**, vous pourrez choisir la sécurité et le progrès.

JEAN-MARC VARAUT

quelques unes de nos propositions :

- Substituer au Conseil Constitutionnel une **Cour Suprême**, garante de la constitutionnalité des lois et **accessible à tous les citoyens.**

- Donner au **Médiateur, protecteur des Administrés,** un statut **qui garantisse son indépendance et qui le rende accessible à tous les administrés.**

- Donner à la **Magistrature** un statut qui assure son **indépendance** absolue et les **moyens** de rendre une Justice **égale, rapide, humaine et efficace.**

- Rétablir l'initiative législative des députés — leur donner la possibilité de créer des **commissions parlementaires d'enquête et de contrôle** — reconnaître un statut légal à l'opposition — financer légalement les partis politiques — abaisser à 18 ans l'âge de la majorité civile et politique.

- **Séparer la Télévision et l'Etat,** en assurant l'indépendance de l'information, la représentation de tous les grands courants de la pensée, et le droit de réponse des particuliers. **Priorité à la qualité.**

- **Protéger les libertés individuelles :** Habeas Corpus — limitation de la détention préventive — réforme du système pénitenciaire — prohibition constitutionnelle de toute juridiction politique d'exception — suppression des polices parallèles, des inquisitions occultes, des écoutes téléphoniques — contrôle de l'usage des fichiers et des ordinateurs...

- **Protéger les consommateurs** par la reconnaissance d'un droit de la consommation (comme il y a un droit des sociétés, du commerce...) en instituant des chambres régionales de la consommation et en créant un ministère d'arbitrage (il y a depuis peu, un Ministre de la consommation en Grande-Bretagne).

- **Décoloniser Paris** en lui reconnaissant le droit d'élire son maire et en associant, dans le cadre des arrondissements, les citoyens à la vie publique, notamment par la voix de **référendums.**

- Maintenir notre taux d'expansion **en gardant la priorité au plein emploi,** en développant la formation personnelle, en augmentant le niveau de vie des Français d'au moins 25 % en cinq ans.

- Consacrer les fruits de la croissance **par priorité :**
  - — aux logements sociaux, aux logements pour les jeunes ménages, au téléphone, aux autoroutes, aux crèches ;
  - — aux travailleurs les plus défavorisés, aux handicapés, aux retraités, aux anciens combattants et invalides de guerre.

- **Adopter une charte du troisième âge :**
  - — mettre progressivement en application le droit à la pleine retraite à 60 ans ;
  - — doubler le minimum vieillesse,
  - — gratuité des transports et des soins pour les personnes âgées exemptées de l'impôt.

- **Voter une amnistie complète** et indemniser équitablement les rapatriés.

- Organiser dans les entreprises des **commissions de concertation** pour les cadres, préserver leurs régimes de retraite et la hiérarchie des salaires.

- **Promouvoir le travail indépendant :**
  - — défendre, par une loi d'orientation du commerce, l'artisanat et le commerce indépendant ;
  - — aider les petites et moyennes entreprises, par des sociétés d'investissement privés ;
  - — donner au commerçant la possibilité de se salarier dans son entreprise.

- **Assurer** la concertation et la **défense des professions libérales :**
  - — leur reconnaître un statut fiscal plus équitable ; à revenu égal, impôt égal.

- Reconnaître un **statut de la femme mariée** afin qu'elle puisse s'occuper de ses enfants sans abandonner son métier, et avoir un métier sans négliger ses enfants ;
  - — obtenir des horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;
  - — possibilité d'accès des femmes à tous les emplois ;
  - — revalorisation automatique des pensions alimentaires ;
  - — adapter et diffuser la législation sur la régularisation des naissances, et protéger **le respect de la vie.**

- **Pour les jeunes :** développer les programmes prioritaires de construction pour les jeunes ménages ; encourager fiscalement les Fondations.

- **Pour les travailleurs :**
  - — développer la participation et l'actionnariat ouvrier ; généraliser la mensualisation ; favoriser le développement des horaires aménagés ; améliorer les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaîne.

- Enfin, poursuivre la **rénovation du XIIIe arrondissement,** maintenir par priorité le relogement sur place des personnes expropriées, en leur assurant, par la solidarité nationale, des conditions locatives équivalentes — poursuivre, parallèlement à toute promotion immobilière, les équipements sociaux et culturels nécessaires — assurer la représentation des intéressés par des conseils d'administration et de surveillance dans les grands ensembles en co-propriété, ou locatifs — donner la priorité à la modernisation et à l'aménagement des transports urbains.

S.N.I. 272.32.07